



smicval

Libournais Haute-Gironde
Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets

1^{er}
FORUM

Le 29^{et}
30^{AOÛT}

DOSSIER D'INFORMATION

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS

OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT
D'UN TERRITOIRE ?

DOSSIER D'INFORMATION

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| | 3 |
| SMICVAL en quelques mots | 3 |
| circulaire : de quoi parle-t-on ? | 4 |
| PREMIER FORUM SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES | 5 |
| ce forum ? | 5 |
| premiers éléments de bilan | 6 |
| SMICVAL ET L'ECONOMIE CIRCULAIRE | 8 |
| SMICVAL, un acteur déjà engagé dans l'économie circulaire. | 8 |
| schéma stratégique du SMICVAL, l'origine du Forum. | 9 |
| | 10 |
| des expériences présentées dans les tables rondes | 10 |
| schéma stratégique | 19 |
| charte d'engagement..... | 20 |



PREAMBULE

Le SMICVAL en quelques mots

1. La mission du SMICVAL

Le SMICVAL (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde) assure une prestation d'intérêt général. Le SMICVAL assure le service public de gestion des déchets (collecte et traitement des déchets), il encadre les actions d'information et de sensibilisation autour de l'environnement et des déchets.

2. Le territoire

Le SMICVAL rassemble 141 communes réparties sur près de 2000 km², auprès de plus de 192 000 habitants répartis sur les cantons de Blaye, Bourg, Coutras, Fronsac, Guîtres, Libourne, Lussac, Saint André de Cubzac, Saint Ciers sur Gironde, Saint Savin, ainsi que des communes situées en Dordogne.



Quelques repères :

- ➔ Le poids de la Tour Eiffel collecté chaque mois.
- ➔ 1 entrée en déchèterie toutes les 15 secondes
- ➔ 1 bac levé chaque seconde
- ➔ Les objectifs du Grenelle atteints et dépassés avec 5 ans d'avance
- ➔ Une activité certifiée ISO 14001 depuis 2007 et tous les composts certifiés Utilisables en Agriculture Biologique



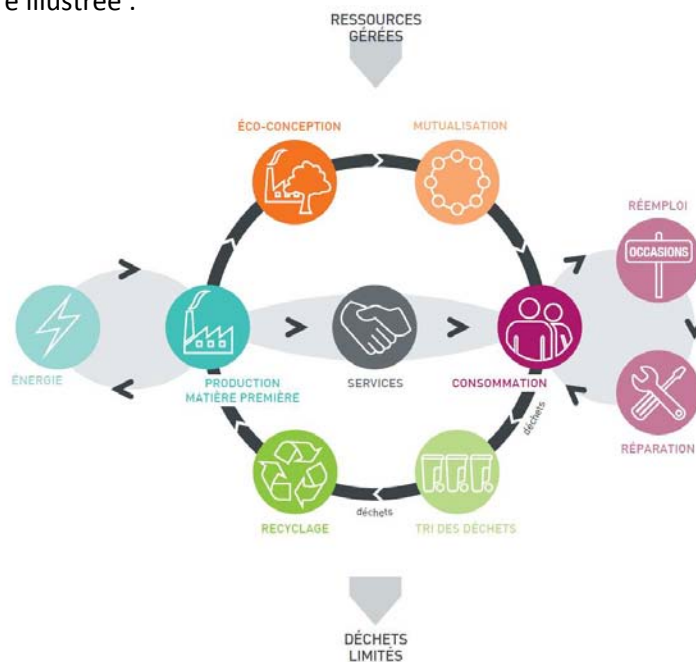
Economie circulaire : de quoi parle-t-on ?

Perspective d'une loi cadre, prochaine conférence environnementale, événements nationaux...l'économie circulaire apparaît aujourd'hui comme un enjeu d'avenir. Acteur du développement économique local, le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde souhaite s'inscrire dans cette dynamique de manière concrète et immédiate. Fort de son cœur de métier et de ses orientations stratégiques, le Syndicat organise le 1er forum local dédié à l'économie circulaire et au développement durable des territoires. Objectif : mobiliser les énergies et favoriser l'émergence d'initiatives sur le terrain.

L'économie circulaire, c'est quoi ?

Définition de l'économie circulaire par le Conseil Economique, social et environnemental : « le concept d'économie circulaire consiste à rechercher au maximum la réutilisation des sous-produits de chaque processus de production ou de consommation pour réintégrer ces derniers et éviter leur dégradation en déchets, en les considérant comme des ressources potentielles. Ce concept englobe la réduction de déchets en amont par l'écoconception des produits, le remplacement de la vente de produits par la vente de services ou la location (économie de fonctionnalité), peu génératrices de déchets, le réemploi et enfin le recyclage ».

L'économie circulaire illustrée :



Un sujet sur le devant de la scène

Un Institut de l'économie circulaire fondé en février 2013, une loi cadre en préparation et une table ronde lors de la conférence environnementale de Septembre 2013, montrent que cette thématique est un enjeu pour l'avenir.

D'autant que déjà quelques pays, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon ou la Chine, ont déjà adopté un cadre législatif précis sur les fondements de l'économie circulaire.



LE PREMIER FORUM SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Pourquoi ce forum ?

Une initiative concrète pour favoriser l'économie circulaire

Le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde, en charge de la gestion des déchets de 200 000 habitants, a organisé le 1er forum local « Economie circulaire et déchets : opportunités innovantes de développement d'un territoire? ».

Cet événement s'adresse aux acteurs locaux : mairies, collectivités territoriales, département et région, entreprises et chambre consulaires, associations et partenaires institutionnels.

Il répond à deux objectifs principaux : favoriser l'adhésion politique forte sur le territoire en faveur de l'économie circulaire, et amorcer des engagements concrets (synergies entre acteurs, amorce d'organisation locale).

« De toute évidence, l'économie circulaire est un des outils du développement local. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de mobiliser dans un forum tous les acteurs, autour d'expériences que des élus nous font le plaisir de partager ; pour faire naître des idées et des envies, sources d'emplois et d'activités économiques sur notre territoire. Nous n'avons rien à perdre à être moteur et à envisager les possibles autour des nouveaux modèles que nous propose l'économie circulaire. »

Alain MAROIS, Président du SMICVAL

2 journées d'échange ont réuni grands élus et experts nationaux, universitaires et acteurs locaux pour comprendre les enjeux de ces nouvelles économies émergentes, apprécier les différentes expériences menées et entrevoir les applications possibles pour développer une économie locale durable.

Ce temps d'échanges et de débat sera structuré autour de deux temps forts :

- Une plénière de prospective, en présence d'élus dont François Marie Lambert, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire, et de prospectivistes nationaux, pour mieux cerner les enjeux de ce nouveau modèle économique.
- 3 tables rondes, fondées sur le partage d'expériences représentatives, présentées par des élus. Leur mise en perspective sera assurée par un binôme entre un universitaire et un élu référent.

Le deuxième jour sera ouvert en présence de M. Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie qui donnera son point de vue national sur ce sujet.

Une charte d'engagement pour générer la mobilisation locale

En tant qu'acteur du développement local, le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde souhaite contribuer à l'émergence de ce nouveau modèle sur son territoire, fort de son expertise en matière de gestion des déchets. Pour se déployer, l'économie circulaire a besoin de l'implication des acteurs du territoire : les collectivités locales, et en priorité celles qui disposent de la compétence développement économique, mais aussi les associations de citoyens, les éco-organismes, les représentants de l'entreprise...



C'est pourquoi le SMICVAL propose aux acteurs de son territoire de s'engager dans une démarche commune en faveur du développement local de l'économie circulaire.

Tout au long du Forum, plus de 70 participants ont signé cette charte. Reste désormais concrétiser cette mobilisation dans une réflexion collaborative.

Les premiers éléments de bilan

Une forte mobilisation du territoire

Un bilan très positif :

- Plus de 200 personnes présentes sur les 2 journées de forum
- L'ensemble du territoire couvert
- Une attention et des échanges très constructifs

La venue de M. Philippe Martin, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Pour sa première sortie officielle, M. le ministre a salué l'initiative et le dynamisme du Smicval sur une thématique qui lui est très importante puisque sujet de la prochaine conférence environnementale des 20 et 21 Septembre prochain.

« Je tenais à m'associer à votre initiative et vous dire que, comme vous, je vois l'économie circulaire comme un projet stratégique, économique, d'emploi territorial, de compétitivité nationale autant qu'un projet environnemental. » ainsi M. Philippe Martin assoit le projet stratégique de territoire à 10 ans mené par M. Alain Marois, Président du Smicval.



Philippe Martin et Alain Marois

« Nos déchets sont nos ressources de demain, dès lors qu'on en obtient de nouvelles matières premières, ou à défaut de l'énergie, dans des conditions environnementales et sanitaires satisfaisantes. » Ce sont bien les notions, développées tout au long de ce forum local organisé par le Smicval, pour faire comprendre les enjeux des nouveaux modèles possibles par le développement de l'économie circulaire sur le territoire.



« Les collectivités ont déjà un rôle essentiel dans la planification et l'organisation territoriale des flux de déchets, leur collecte et leur orientation vers les différents modes de traitement. J'allais dire [...], qu'il y a bien longtemps que les collectivités locales se sont emparées de cette question »



Et c'est dans cet esprit que Alain Marois, Président du Smicval a souhaité conduire cette réflexion et développer une charte d'engagement pour mobiliser l'ensemble des acteurs locaux.

Un engagement massif

Lors du Forum, une charte d'engagement était proposée aux participants, véritable baromètre de l'envie et de la mobilisation du territoire sur le sujet de l'économie circulaire.

A l'issue du Forum, **près de 70 signataires s'engageaient** pour le développement de l'économie circulaire sur le territoire, signe du succès de cette initiative et de la maturité du territoire :

- **27 collectivités** dont la communauté d'Agglomération du Libournais, la CdC de l'Estuaire , la CdC du canton de Blaye, la CdC du canton de St savin, la CdC du Grand St Emilionais.
- La **Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne**, l'Institut de l'économie circulaire, **8 associations** de citoyens, **23 élus et citoyens**, 5 entreprises, **3 éco-organismes** : Eco-Emballages, Envie2E, Ecoval,...



LE SMICVAL ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le SMICVAL, un acteur déjà engagé dans l'économie circulaire.

Le SMICVAL, acteur engagé dans le développement économique local

Le SMICVAL est aujourd'hui reconnu pour ses excellentes performances en matière de valorisation des déchets, notamment organiques. Les élus du Syndicat ont fait le choix dès l'origine (1995) d'une gestion multi-filières (plus de 30 filières aujourd'hui, dont plus d'un tiers en Gironde) et d'une fixation locale de l'activité et des emplois, au service du développement du territoire.

Des choix précurseurs et structurants pour le syndicat qui a mis en place dès 1995 la collecte sélective et depuis 2002 la collecte en porte à porte des biodéchets dans l'optique d'une valorisation organique.

« La stratégie du Smicval que je porte depuis 1995 est encore d'actualité d'autant qu'elle est en phase avec les fondements actuels de l'économie circulaire. En effet nous avons bâti notre organisation autour de la gestion multi-filières en regardant toujours le déchet comme une ressource. Nous nous sommes appliqués à fixer l'emploi sur notre territoire conscient de notre responsabilité d'acteur économique local, en favorisant le progrès social. Et enfin, nous avons fait le choix de responsabiliser le citoyen face à son geste de tri, par la pédagogie et la sensibilisation. »

Alain MAROIS, Président du SMICVAL

Cette stratégie vient d'être formalisée dans un schéma stratégique, feuille de route du Syndicat pour la décennie à venir.

Le SMICVAL n'a certes pas la compétence développement économique, mais possède l'expertise, les compétences et les réseaux pour participer activement au développement de l'économie circulaire sur le territoire. Son cœur de métier et sa stratégie en font donc un acteur local essentiel de l'économie circulaire.

Un territoire à fort potentiel

Le SMICVAL couvre tout le nord de la Gironde, soit près de 200 000 habitants répartis sur 141 communes. A l'image de l'Aquitaine, il dispose d'atouts certains pour accueillir et développer des initiatives d'économie circulaire : Région et Département innovants, engagement marqué des élus et des représentants de l'Etat, grands groupes industriels à l'écoute, acteurs associatifs structurés...



Le schéma stratégique du SMICVAL, l'origine du Forum.

Concevoir et formaliser une stratégie au service du territoire

A l'heure où l'efficacité des choix engagés par les élus en 2007 se confirme, mais où le contexte économique et social est marqué par une incertitude croissante, le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde a élaboré sa stratégie de territoire pour les 10 ans à venir. Cette démarche se traduit par un « schéma stratégique ». A travers cet outil de pilotage, le Syndicat souhaite réaffirmer ses fondements et partager ses ambitions pour le territoire avec l'ensemble de ses parties-prenantes.

« Le SMICVAL n'est pas un prestataire de service, mais bien une collectivité qui agit dans un domaine complexe, sur un territoire vaste et dans des champs d'actions différents. A ce titre, le SMICVAL a élaboré une stratégie de territoire. Celle-ci porte sur la qualité du service public bien sûr, sur la préservation de l'environnement mais aussi sur le développement économique et le progrès social. C'est un projet structurant pour notre collectivité, qui nous permettra de renforcer la portée de notre action, au service du développement durable de notre territoire. »
explique Alain Marois, Président du SMICVAL.

Outil de référence pour la conduite du Syndicat, le « schéma stratégique » rassemble deux volets. D'une part, le socle du Syndicat : ses valeurs fondatrices et ses objectifs stratégiques. D'autre part, un vaste plan d'actions organisé autour de 20 axes de travail, regroupant 130 actions, et accompagné d'éléments de prospection et d'évaluation très précis.

« Ce projet ambitieux résulte d'un travail de plusieurs années, qui a rassemblé les élus et les services. C'est le cadre de référence à la fois stratégique et opérationnel pour la conduite du SMICVAL. Nous nous référons à deux notions complémentaires : la responsabilité sociétale des organisations (RSO), traduite dans la norme ISO 26000, et l'évaluation des politiques publiques. C'est une démarche encore assez peu répandue au sein des collectivités territoriales. »
précise Nicolas Sénéchau, Directeur Général des Services.

Des opportunités de nouvelles activités, sources d'emploi pour le territoire

Issues de cette réflexion, de nombreuses études et expérimentations sont venues enrichir la gestion multi-filières du syndicat : bois énergie, CSR (combustibles solides de récupération), matelas,... Cependant pour éviter l'opportunisme et structurer ces nouvelles activités dans l'objectif de l'organiser à l'échelle du territoire, seule une mobilisation des élus locaux et des acteurs impliqués sera la garantie d'efficacité.

L'émergence concordante du sujet a permis d'organiser ce 1^{er} forum local sur l'économie circulaire et les déchets.

Contact Presse

Elodie BITTARD

Tel : 05 57 55 39 79 – 06 89 97 05 81

elodie.bittard@smicval.fr



ANNEXES

Synthèse des expériences présentées dans les tables rondes

TABLE RONDE N°1 : « LES DECHETS, LEVIER DE DEVELOPPEMENT POUR UNE ECONOMIE LOCALE DURABLE »

EXPERIENCE N°1 : VALENCIENNES METROPOLE, SENSIBILISATION AU TRI DES ENCOMBRANTS PAR REEMPLOI ET RECYCLAGE

Hervé Brouillard, Vice-Président de Valenciennes Métropole, en charge de l'écologie urbaine.

LE CONTEXTE

Valenciennes Métropole est située dans le département du Nord et regroupe 35 communes. Cette expérience a été menée dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des encombrants

LES OBJECTIFS

- Réduire de 50% le volume des déchets verts
- Créer une ressourcerie chargée de la collecte des encombrants (rythme biannuel)

LE PRINCIPE

Le nouveau marché de collecte des encombrants a été attribué pour 66 mois à une association de réemploi et de recyclage (maillon C²RI). La collecte des encombrants s'effectue sur appel pour les communes de l'agglomération des plus urbaines aux plus rurales. Le travail est réalisé également en bas de quai en déchetterie pour que tout objet qui peut l'être soit repris et transmis. La mission de l'association C²RI est une action, sur l'ensemble du territoire, de réutilisation, de remise en état, de recyclage.

LES CHIFFRES CLES

- 40 salariés et 15 bénévoles au sein de l'association C²RI
- 4 postes d'agents créés par l'Agglomération
- 35 communes collectées
- 2 passages par an sur appel
- réduction de -38% des encombrants (2011-2012)

LES LEVIERS / LES FREINS :

Ce nouveau dispositif présente deux avantages : environnemental avec la forte diminution des encombrants laissés en bords de voirie et économique avec des collectes optimisées grâce à une collecte sur demande.

L'Agglomération réalise ainsi une économie importante et contribue à réduire son impact carbone.

Un travail d'information est à mener car il faut faire comprendre aux habitants que les délais de collecte restent les mêmes et mener un travail de pédagogie environnementale (analyse des besoins de collecte et d'orientation des déchets).

L'impact en termes d'emploi est modéré à ce jour, mais peut devenir plus important si d'autres filières viennent à être développées.

A NOTER :

Dans le prolongement de cette initiative, des points de collecte D3E ont été mis en place avec les bailleurs sociaux. Ils mettent à disposition des caves en bas d'immeuble pour en faire des mini-déchèteries en partenariat avec ENVIE. Le stockage des encombrants (plus simple en milieu rural mais moins en logement collectif) est ainsi possible, la collecte s'effectue sur simple appel du concierge.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.valenciennes-metropole.fr



EXPERIENCE N°2 : SAINT POURÇAIN-SUR-SIOULE, UN METHANISEUR SOURCE D'ENERGIE LOCALE, PORTE PAR UNE INITIATIVE PRIVEE
Emmanuel Ferrand, Adjoint au maire de Saint Pourçain-sur-Sioule et Vice-Président de la Communauté de communes

LE CONTEXTE

Commune située dans le département de l'Allier et comptant 5200 habitants. Le projet est porté par Xavier et Emmanuel Ferrand, deux frères agriculteurs bourbonnais également élus locaux.

LES OBJECTIFS

- Produire du biogaz pour la collectivité à partir de déchets agricoles et de déchets verts.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre produits par les effluents agricoles et les déchets organiques.
- Atteindre l'équilibre financier tout en réglant le problème des déchets organiques de l'exploitation et en produisant un fertilisant naturel épandable.

LE PRINCIPE

La découverte d'une canalisation de gaz au ras de la propriété par les agriculteurs a permis de faire émerger le projet du premier méthaniseur auvergnat en injection de gaz. GRDF a lui-même orienté les deux agriculteurs vers une production plutôt qu'un achat de gaz. Le principe est de valoriser les déchets agricoles (de l'exploitation agricole du GAEC de la Sioule) en bio-méthane, capables de fournir du gaz à la collectivité. La réalisation d'une étude pour la méthanisation de déchets agricoles a fait apparaître la nécessité de diversifier les sources. Le syndicat de collecte des déchets (SICTOM) met à disposition une grande proportion des déchets verts collectés (de pelouse notamment). Cet apport qui représente une réelle économie pour le syndicat (environ 100 000 euros en gestion) est essentiel à l'alimentation du méthaniseur. Pour mener le projet à bien, la SARL « Sioule Biogaz » a été créée pour assurer la production de gaz et l'exploitation de la méthanisation. La nature de l'activité implique une saisonnalité importante (creux de décembre à mars faute de déchets verts). Les déchets verts criblés représentent 48% du gisement, les 52% restant étant des produits de l'exploitation agricole et des résidus de silos de Val Limagne (autre coopérative).

LES CHIFFRES CLES

- 2ème projet en France de valorisation des matières issues de l'agriculture
- Budget du projet : 1 650 000 euros
- Mise en service prévue en octobre 2013
- Biométhane distribué dans 300 foyers
- Les premiers mètres cube de gaz seront injectés dans le réseau de gaz de Saint-Pourçain-sur-Sioule en août 2013.

LES LEVIERS / LES FREINS :

Les difficultés rencontrées ont été d'ordre :

- administrative, liée à la lourdeur de la procédure d'agrément. Le montage du dossier (étude comprise) a pris plus de deux ans.
- financière (refus des différentes banques). Le projet est financé par l'ADEME à hauteur de 300 000 euros, le privé apporte 400 000 euros et le Crédit Agricole qui a donné son accord, complète le financement. L'initiative tient largement à la personnalité des porteurs de projet qui ont assuré la promotion du projet. Le statut d' élu local et de responsable syndical d'Emmanuel Ferrand lui a permis de rencontrer puis de rassembler les acteurs nécessaires à la réussite du projet.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://emmanuel ferrand.blogspot.fr/2013/05/sioule-biogaz-lallier-agricole-du-2-mai.html> ou <http://www.sioule.net/qaec-sioule-68/biogaz.html>



EXPERIENCE N°3 : SMICVAL DU LIBOURNAIS HAUTE-GIRONDE : GERER LES DECHETS COMME UNE RESSOURCE AU PROFIT DU TERRITOIRE

Alain Marois, Président du SMICVAL du Libournais Haute-Gironde

LE CONTEXTE

Situé dans le département de la Gironde rassemblant 141 communes et 192 000 habitants. Le SMICVAL est une entité au budget de 30 millions d'euros, employeur direct de 250 emplois et assurant le traitement de 120 000 tonnes de déchets par an.

LES OBJECTIFS

- Assurer la compétence de collecte des ordures ménagères sur son territoire.
- Proposer une haute qualité de service à un coût raisonnable tout en réduisant l'impact environnemental et en développant le territoire.

LE PRINCIPE

Le SMICVAL a une mission technique de collecte et de gestion des déchets. Le Président et les élus ont conçu le projet du Syndicat au-delà de cette stricte compétence, pour en faire un acteur du développement local. Le syndicat a donc développé une stratégie multifilières, autour de l'idée du déchet - ressource.

Trois exemples de filières parmi les 40 existantes :

- La valorisation organique. La caractéristique du travail mené par le Syndicat est d'avoir anticipé les évolutions réglementaires de traitement de la *matière organique* qui représente 30-35% du total, avec plus de 200 000 tonnes de déchets agricoles. Le SMICVAL a mis en place la collecte séparée des biodéchets, et développé sa propre filière de production de compost, pour répondre au besoin local de réenrichissement des sols, notamment sur le St Emilionnais.. Le compost issu de ces collectes est aujourd'hui l'un des premiers en France à être certifié « utilisable en agriculture biologique ».
- Les textiles. Les textiles qui étaient enfouis jusqu'à présent, sont maintenant triés par une société d'insertion qui a généré 9 emplois. La valorisation des textiles se fait également en lien avec les associations caritatives et des structures d'insertion professionnelle.
- Les déchets électriques et électroniques. De même pour les déchets électroniques, traités depuis 2003 avec l'association ENVIE. Le SMICVAL lui a permis d'obtenir un accès au gisement et a accepté d'accompagner la construction de cette filière (qui était déficitaire au démarrage). Lorsque la réglementation a évolué en 2005, ENVIE a été en capacité de proposer une solution compétitive et incontournable du fait de l'expérience accumulée (8 000 tonnes recyclées et 40 personnes réinsérées).

Aujourd'hui, avec une expérimentation sur le recyclage des matelas, ENVIE développe un dispositif en anticipation de la REP.

LES CHIFFRES CLES

- 40 filières de valorisation
- 200 000 tonnes de déchets agricoles collectés
- ENVIE : 8 000 tonnes de déchets électroniques recyclés et 40 personnes réinsérées
- 23 millions d'€ /an réinjectés dans l'économie locale
- Les objectifs du Grenelle atteints avec 5 ans d'avance
- 5 000 tonnes de compost / an certifiés Utilisables en Agriculture Biologique, 200 viticulteurs locaux et 2 000 particuliers utilisateurs

LES LEVIERS / LES FREINS :

La valorisation est rentable par la réduction des coûts liés à l'enfouissement et les gains générés par la revente de la matière (avec notamment les subventions des éco-organismes).

Toutes les expériences ne sont pas transposables il faut avant tout prendre en compte les enjeux et besoins du territoire.



POUR EN SAVOIR PLUS : www.smicval.fr

TABLE RONDE N°2 : « ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE...DE QUOI PARLE-T-ON ? »

EXPERIENCE N°1 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ILLE, UNE PEPINIERE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, FACTEUR DE RECREATION DE LIEN SOCIAL.

Daniel Cueff, Maire de Langouet, Président de la Communauté de communes du Val d'Ille

LE CONTEXTE

Intercommunalité située dans le département d'Ille et Vilaine, regroupant 10 communes et 19 517 habitants. Mr Cueff est également un maire engagé en matière de développement durable (ville sans énergie fossile, cantine 100% bio, zéro phytosanitaire, arrosages communaux et sanitaires par récupération d'eau, ...).

LES OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence de jeunes entreprises dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Participer à l'émergence d'une économie plus humaine et plus participative.

LE PRINCIPE

La Communauté de communes a développé, en 2007, une pépinière pour développer les initiatives citoyennes et les projets d'économie sociale et solidaire à l'état embryonnaire. Des locaux et de nombreux moyens sont mis à disposition pour un loyer symbolique. Les projets sont sélectionnés par un comité d'agrément local intégrant entre autres des élus communautaires. Cette initiative a permis de créer des synergies entre les projets hébergés et/ou acteurs du territoire, elle constitue un outil de développement local qui favorise les initiatives telles que :

- *Le jardin sauvage* qui a conçu son projet autour du fauchage tardif, problématique communale (réalisé un fois par an). L'acceptabilité sociale de cette mesure était très difficile, lié à un sentiment d'abandon et générant même une instabilité politique. Cette association réalise de la pédagogie et développe des formations pour les agents communaux afin qu'ils comprennent ce choix et puissent l'argumenter auprès des citoyens.
- *Le réseau BRUDED* qui relève l'excellence environnementale et la valorise dans les communes. Il est porté par 4 experts.

L'autre objectif fort est de devenir un territoire à énergie positive ce qui implique des investissements en matière d'énergie, de logements, ... Un système de vélos à assistance électrique a été mis en place ainsi que des véhicules partagés électriques en relais. Cependant, les vélos électriques acquis sont fabriqués en Chine. Cet exemple démontre les limites actuelles de l'économie circulaire qui ne peut pas être menée dans tous les domaines ou en autarcie.

LES CHIFFRES CLES

- 6 projets hébergés, 3 places à pourvoir
- Coût du projet : 305 000 euros

LES LEVIERS / LES FREINS :

La pépinière crée du lien social, fédère les initiatives, encourage le dialogue : c'est un lieu de vie pour la communauté et la démocratie locale, un « tiers lieu ». Le projet est ancré dans les trois dimensions du développement durable. Il vise la réduction des déchets et de la consommation d'énergie, la revitalisation économique, la démocratie élargie, la conservation du patrimoine et le développement local.

La menace qui pèse sur le projet est une croissance incontrôlée des investissements. C'est pourquoi la commune veille à ce que les sommes engagées ne dépassent pas des seuils critiques. En cela la pépinière fonctionne dans la ligne du modèle associatif.



POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.valdille.fr/index.php/economie-sociale-solidaire-de-la-communaute-de-communes.htm>

EXPERIENCE N°2 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MENE, UN TERRITOIRE QUI VISE L'AUTOSUFFISANCE ENERGETIQUE : PROJET DE TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

Laurent Gaudicheau, Directeur Général des Services

LE CONTEXTE

Intercommunalité située dans le département des Côtes d'Armor regroupant 7 communes et 6500 habitants. Le territoire héberge la principale entreprise de la région (Kermené), qui emploie 2500 personnes. En 1975, 48% de la population étaient des agriculteurs, ils seront 3% en 2025. Cette mutation importante à venir fait du Mené un symbole de l'agriculture bretonne et de ses pressions.

LES OBJECTIFS

- Etre autonome énergétiquement en 2025
- Redynamiser le tissu économique local
- Créer des emplois non délocalisables et orientés PME pour créer de la richesse

LE PRINCIPE

Le Mené a engagé depuis 2005 une politique énergétique ambitieuse, moteur de développement local. Après avoir identifié les ressources et les activités (diagnostic des besoins en énergie), l'enjeu était de faire de l'énergie positive un fil conducteur pour le territoire. Cette ambition a permis d'impliquer les acteurs et de mobiliser les énergies au travers de nombreuses projets :

- *Une huilerie* de colza pour l'agro carburant (2007)
- *Une pépinière d'entreprises « Ménerpôle »* (2010) destinée à accueillir des entreprises actives dans le domaine de la production d'énergies renouvelables et de l'éco construction (4 entreprises)
- *Une unité de méthanisation* (2011)
- *Des réseaux de chaleur* sur 5 communes (2 sont en fonctionnement, 2 sont à l'étude, 1 en travaux).
- *Un parc éolien participatif* : 7 éoliennes, (90 mètres et 850 kW) ont vu le jour le 1er juillet 2013. La production annuelle estimée du parc est de 13 à 19 MWh, soit la consommation annuelle d'environ 6000 foyers. Les CIGALES (Club d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire), groupement associatif de 137 familles a également investi dans l'installation d'une éolienne.

LES CHIFFRES CLES

- 30% des investisseurs sont des citoyens
- 30 emplois créés dont 10 sur la production d'énergie et 20 sur de nouvelles activités.
- 25% des besoins énergétiques du territoire couverts
- 6 nouvelles entreprises sur le territoire en lien avec les projets développés

LES LEVIERS / LES FREINS :

La première étape a été de faire émerger un consensus politique nécessaire à la création de la Communauté de communes. L'arrivée d'une nouvelle génération d'élus en 2001 a facilité la mise en œuvre du projet de territoire. Les élus se positionnent avant tout comme des élus de terrain, sans marquage politique fort. Les outils juridiques existaient pour tous les montages. Seul le projet participatif éolien s'est heurté à une problématique de financement. Les banques ont eu des difficultés à prêter aux CIGALES, en raison du problème de sécurité juridique induit par les indivisions.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.mene.fr/>



EXPERIENCE N°3 : GRANDE SYNTHÉ, UNE INITIATIVE QUI ILLUSTRE PARFAITEMENT L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Damien Carême, Maire de Grande Synthe

LE CONTEXTE

Commune de 22 000 habitants située dans le département du Nord, membre de la communauté d'agglomération de Dunkerque.

LES OBJECTIFS

Développer l'écologie industrielle sur un territoire très fortement industrialisé et soumis à de fortes difficultés économiques.

LE PRINCIPE

Le territoire de Grande Synthe est marqué par une industrialisation très forte (notamment sidérurgique dans les années 60), mais aussi par une fragilité socio-économique. A l'image de l'agglomération dunkerquoise, la ville s'est engagée très tôt dans l'écologie industrielle, et participe avec de nombreux acteurs locaux au club d'entreprises ECOPAL, via la communauté d'agglomération. Cette association fédère aujourd'hui plus de 500 entreprises dans une démarche d'économie circulaire (groupements de commande, mutualisation de la gestion des déchets, recherche de possibles synergies entre les sites, développement de nouveaux projets).

Dans le cadre des compétences régionales, des actions sont menées avec un centre de ressources (CERDD). L'économie circulaire est présente sur le territoire, dans le cadre d'un partenariat avec Mr Rifkin (essayiste américain, spécialiste de prospective), associée aux schémas climat ou agricole.

Un engagement en faveur du développement durable est également mené à l'échelle municipale : des cantines 100% bio avec une sensibilisation des enfants, la 1^{ère} éolienne à voile en France, la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts (fauche tardive, zéro phytosanitaire, ...), un marché bio local, des achats conditionnés, des logements sociaux passifs, des jardins partagés, une plateforme de partage des usages (perceuse, voiture, jardin, ...).

LES CHIFFRES CLES

- Réseau de chaleur : 15 000 foyers alimentés par les hauts fourneaux d'Usinor.
- 500 entreprises adhérentes à l'association ECOPAL.

LES LEVIERS / LES FREINS :

La pression de la demande des citoyens va induire un changement de comportement des industriels.

La problématique du coût et de la disponibilité des énergies fait l'objet d'un accompagnement des entreprises. Une réflexion est menée avec l'animation d'ateliers thématiques.

Une action sur la biodiversité semble nécessaire pour être le pendant de l'activité industrielle.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ville-grande-synthe.fr



TABLE RONDE N°3 : « QUELS MODES DE GOUVERNANCE INNOVANTS POUR ACCOMPAGNER CETTE NOUVELLE ECONOMIE ? »

EXPERIENCE N°1 : GRAND ROANNAIS AGGLOMERATION, UNE SCIC POUR GERER DES ENCOMBRANTS : UNE SOLUTION DE PROXIMITE.

Nathalie Monge, Conseillère communautaire déléguée à l'Economie sociale et solidaire de Grand Roanne Agglomération

LE CONTEXTE

Agglomération située dans le département de la Loire, composée de 40 communes et de 100 000 habitants. Le territoire a une histoire coopérative, fortement ancrée, avec des énergies collectives fortes. L'économie sociale et solidaire en Roannais représente 12% des emplois.

LES OBJECTIFS

- Contribuer à une meilleure gestion des déchets en favorisant le réemploi et la revalorisation
- Consolider l'activité de 5 SIAE (structure d'insertion par l'activité économique) du territoire
- Créer une entreprise coopérative efficace socialement et économiquement
- Partager la co-construction du projet et étendre le périmètre d'action de la plateforme

LE PRINCIPE

Dans le cadre d'une refonte de son service de collecte des déchets ménagers en 2008, la Communauté d'Agglomération a développé une plateforme de gestion des encombrants sur le mode de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Ce projet repose sur un travail de diagnostic préalable élaboré avec les acteurs locaux et qui pointe trois besoins sur le territoire : environnemental (limiter l'enfouissement au moyen du réemploi des encombrants après ou avant traitement et remise en état), social (retour à l'emploi de publics en situation de grande précarité par la création d'une passerelle d'insertion entre chômage de longue durée et emploi classique) et économique (lié aux attentes d'un tissu associatif dense déjà composé d'une ressourcerie et d'associations en mal de matières premières).

Elle regroupe 5 associations : ENVIE, EMMAUS, Corcora, Valorise, AGIR. La collecte est réalisée sur appel téléphonique et sur rendez-vous auprès des particuliers dans un délai de 3 semaines.

LES CHIFFRES CLES

- Marché de 4 à 5 ans, de 220 000€, concernant 6 communes de la Communauté d'Agglomération
- Plus de 900 tonnes de déchets collectés dont 60% redistribués aux SIAE et 30% revalorisés (bois, ferraille, ...)
- Création de 20 postes dont 4 en CDI et 13 en CDD.
- Clauses d'insertion appliquées sur 60% du temps de travail lié à l'exécution du service

LES LEVIERS / LES FREINS :

L'élargissement de la Communauté d'Agglomération est un nouveau défi pour le projet qui dessert actuellement le périmètre historique.

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche de co-construction en appliquant les principes de l'économie sociale et solidaire avec l'aide d'un cabinet spécialiste et d'un sociologue.

Le traitement des problèmes juridiques de création et de contractualisation d'un projet économique viable demande un accompagnement et de la persévérance.

En termes de financement, les fonds disponibles sont faibles, ils ne compromettent pas la plateforme mais son développement.

Une volonté politique forte est nécessaire, en passant d' élu à coopérateur pour mener une gestion concrète.

Un effort doit également être fait par les associations vis à vis des sociétés d'insertion.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.roannais-agglomeration.fr



EXPERIENCE N°2 : CHATELLERAULT, UNE SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AU SERVICE DE LA REINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE

Georges Stupar, Vice-Président de la Région Poitou-Charentes, Président Directeur Général de la Nouvelle Fabrique Écologique.

LE CONTEXTE

Projet mené sur la commune de Châtellerault, de 32 700 habitants et située dans le département de la Vienne. Une politique d'excellence environnementale est impulsée par le Conseil Régional de Poitou Charentes avec des investissements importants autour de solutions de maîtrise et de production énergétique.

LES OBJECTIFS

- Préparer le développement des éco-industries et de la croissance verte
- Accueillir des PME innovantes pour stimuler une activité en déclin dans le bassin d'emplois de Châtellerault (dynamiser le développement économique local)

LE PRINCIPE

Châtellerault est un des gros employeurs à l'échelle régionale qui a subi fortement les effets de la crise. En outre, 1 licenciement sur 2 s'est fait sur ce canton en 2008. L'entreprise New Fabris présente depuis 1958 a été lourdement touchée (licenciement de 366 personnes en 2009). Au regard de la situation, la Région a décidé de racheter l'entreprise pour en faire un site exemplaire. Une association avec la Communauté d'Agglomération de Châtellerault a permis de créer une société pour remettre en état « écologique » le site. La Nouvelle Fabrique écologique a été créé sur les friches industrielles de New Fabris et D'isoroy. C'est ainsi que la SPL a été créée en 2011. Cette forme a été choisie pour gagner du temps et conserver la maîtrise du projet sans intervention d'un tiers ne partageant pas la même vision. La SPL (Société Publique Locale) est le seul statut d'association possible de deux collectivités avec une gouvernance des élus. La rénovation du site industriel est confiée à la SPL dont elle est actionnaire à 60%. Pour faire vivre la mémoire ouvrière, un conseil d'anciens ouvriers participe et suit l'évolution des projets, il est chargé d'entretenir la mémoire et d'épauler la SPL.

LES CHIFFRES CLES

Recrutement annoncé de 95 salariés en 2014 et de 300 salariés d'ici 2016 qui compenseront les 360 salariés licenciés il y a 3 ans

LES LEVIERS / LES FREINS

L'expérience est celle d'une restructuration industrielle, le critère de choix pour évaluer le succès est donc l'emploi. Le rapport coût/avantage économique était secondaire dans cette expérience pour la Région.

L'entreprise VMH Energies s'est portée acquéreur du site pour y implanter des ateliers de fabrication en vue de fournir les produits clés nécessaires à la production d'énergies renouvelables.

L'expérience s'appuie avant tout sur le volontarisme politique de la Région, déterminée à ne pas subir les mutations industrielles. La nouvelle fabrique écologique représente un enjeu symbolique fort de la continuité industrielle sur le territoire et était probablement impossible à abandonner. La Région a donc mis les moyens financiers et humains pour faire vivre le site.

Le principal obstacle rencontré est politique. La DREAL a refusé son aide et des contrôles particulièrement rigoureux ont eu lieu sur le site. Le changement de majorité présidentielle et de multiples interventions de Mme Royal ont fini par débloquent la situation.

Concernant les banques, elles attendent souvent le signal de la Région pour s'engager, elles ne sont jamais preneuses de risques sur un projet donné.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.poitou-charentes.fr/actus-region/a-la-une/-/alaune/4cbb0c1a-cf86-11e2-b4fc-89d3c9724723>



EXPERIENCE N°3 : BREST METROPOLE OCEANE : VILLE PHARE DE L'INNOVATION NUMERIQUE

Michel Briand, Vice-Président en charge de l'aménagement du numérique du territoire de Brest Métropole Océane et de l'Economie Sociale et Solidaire

LE CONTEXTE

Agglomération de 207 683 habitants située dans le département du Finistère

LES OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence d'une nouvelle gouvernance grâce à l'aménagement numérique du territoire. Fabriquer, détecter et stimuler les projets.
- Partager des connaissances et des savoirs entre acteurs
- Favoriser la mise en réseau, l'échange et l'émergence d'activités

LE PRINCIPE

Brest Métropole accompagne le développement des usages du numérique par l'ensemble des acteurs de son territoire, avec la volonté de faciliter l'accès à internet au plus grand nombre. Ainsi, 105 points d'accès public couvrent l'ensemble des équipements de quartier. Dans deux quartiers en politique de la ville, Brest a mis en œuvre une connexion à 1 euro par mois, avec un accompagnement humain et matériel.

Parmi ses nombreuses actions, la collectivité a mis en place une cantine numérique. Tiers lieu de l'économie collaborative pensé par des acteurs territoriaux de l'innovation. Elle offre notamment des espaces de travail collaboratifs (Co-working) qui facilitent les échanges entre porteur de projets et accompagnateurs, et accélèrent la mise au point de projets innovants. Tout citoyen intéressé pour apprendre, proposer des idées, monter un projet autour des outils numériques peut se rendre à la cantine pour échanger avec les occupants du lieu. La cantine numérique est un outil d'animation territoriale, elle sert également de pépinière pour de jeunes entrepreneurs du web, d'espace de travail collaboratif à visée lucrative.

Il y a un grand nombre de contributeurs dans les projets brestois pour une innovation sociale abondante (60 initiatives mises en lumière). Ces nouvelles formes de gouvernance permettent de sortir d'une crise en rendant les populations acteurs du changement. Le travail collaboratif à l'image de la « fabrication par soi-même » permet aux acteurs de s'auto-organiser. L'intérêt est d'accompagner l'initiative mais également de partager les expériences pour « donner à voir ». C'est une nouvelle culture favorisée par la collectivité, un soutien apporté aux projets pour encourager « les envies de faire ». Il faut outiller, mettre en relation les acteurs, donner les connaissances nécessaires, revenir à la co-construction et à la participation.

LES CHIFFRES CLES

- 1000 acteurs réunis au sein de l' « open bidouille camp »
- Budget de la Cantine Brestoise en 2012 : 125 000 euros (dont 40% de subventions publiques, 15% de cotisations de ses membres utilisateurs et prestations diverses, et 45% de ses autres partenaires)

LES LEVIERS / LES FREINS :

La cantine est l'aboutissement d'une démarche de rassemblement des acteurs dans le lieu physique. Un lieu nécessaire car l'essence de la collaboration est de partager avec des acteurs au-delà du numérique et de l'utiliser pour redynamiser le lien social réel.

La légitimité de l'expérience vient de son caractère pionnier et de l'inspiration qu'elle donne à d'autres territoires.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.lacantine-brest.net/>



Le schéma stratégique

1. Les 5 valeurs structurantes

Le Syndicat assure sa mission de service public dans le respect de 5 valeurs structurantes : responsabilité, équilibre, exemplarité, solidarité, mutualisation.

- ⇒ **La responsabilité** : Le SMICVAL est le premier acteur de la gestion des déchets sur son territoire. Il est à l'origine des orientations stratégiques et de la mise en place des équipements. Le SMICVAL fait le choix d'adopter une posture volontariste et motrice, s'engageant dans une vision globale de l'exercice de sa compétence. Conscient des effets de son activité sur le bien-vivre des citoyens et sur la protection de l'environnement, le Syndicat assume pleinement cette responsabilité. Grâce à la maîtrise de chaque étape de la gestion des déchets et à son implication au-delà de sa compétence stricte, il conduit une action cohérente et efficace.
- ⇒ **L'équilibre** : L'équilibre pour le SMICVAL est synonyme de justesse, stabilité et pérennité. C'est un engagement pris vis-à-vis de ses administrés et de ses collaborateurs. Dans le cadre de la réglementation environnementale, il se traduit par : la recherche du juste équilibre entre la qualité de service rendu à l'utilisateur, le coût de celui-ci et la gestion des équipes du Syndicat. L'équilibre, c'est également la nécessité de trouver un compromis entre les actions nécessaires à court terme et la prise en compte de l'intérêt du Syndicat et de ses administrés sur le long terme.
- ⇒ **L'exemplarité** : Le SMICVAL se positionne comme un acteur majeur sur son territoire et dans son domaine d'activités. Pour assumer ce rôle, le Syndicat se doit d'être une référence et s'impose donc d'être un modèle en termes de respect voire anticipation de la réglementation, qualité du service, gouvernance et initiatives.
- ⇒ **La solidarité** : Dans une approche durable de sa mission, le SMICVAL se soucie autant de son empreinte environnementale, qu'économique et sociale.
- ⇒ **La mutualisation** : l'idée que l'effort de chacun bénéficie à tous et qu'une action commune et partagée est plus efficace. Concrètement la mutualisation consiste à rassembler et à partager les moyens et les compétences des collectivités adhérentes afin de couvrir l'ensemble des besoins de façon juste et adaptée.

2. Le plan d'action



La charte d'engagement

